

**RE NTREE 2010**

**CANDIDATURES EN C.P.G.E. OU C.P.E.S.**

**LYCEE MILITAIRE D'AIX-EN-PROVENCE**

Les dossiers de candidature se présentent en **deux parties** :

1° un dossier **électronique**

2° un dossier papier.

**1° Le dossier électronique** est constitué des bulletins des trois trimestres de la classe de première et des bulletins des deux premiers trimestres de la classe de terminale (et éventuellement des trois bulletins d'une classe redoublée par le candidat).

Deux cas de figure sont possibles pour cette mise en œuvre :

**CAS 1** : Votre lycée d'origine fait remonter vos notes automatiquement

**CAS 2** : Vous saisissez vous-même vos moyennes.

Dans les deux cas, l'indication vous est donnée sur le site « Admission POSTBAC ».

**Attention : le site ferme le 20 mars 2010.**

**2° Le dossier papier** est constitué des pièces spécifiques aux lycées de la Défense :

- copie de la carte nationale d'identité,
- le certificat médical d'aptitude
- la lettre de motivation
- la fiche de vœu 2010 à imprimer pour valider la formation demandée

à transmettre **avant le 2 avril 2010**, à l'adresse suivante :

Lycée militaire,  
Bureau des Elèves à l'attention du CNE SENDRA,  
13 boulevard des Poilus, 13617 Aix-en-Provence cedex 1.